

## Procès-Verbal de la Commission des Etudes

Jeudi 12 mai 2022

---

### **Présents :**

#### Les représentants de l'administration :

Directrice de l'Enseignement et de la Vie Etudiante : Bénédicte MACÉ  
Responsable du pôle stages et insertion : Sabine PETIT  
Coordonnateur des Formations Initiales d'ingénieur : Éric FERRET  
Directrice des Relations Internationales : Hélène COCHÉ

#### Les représentants des départements :

Département Sciences de l'Ingénieur et des Procédés (DSIP) : Laurence DUJOURDY (titulaire)  
Département Sciences des Aliments, Nutrition (DSAN) : Dominique CHAMPION (titulaire)  
Département Agronomie, Agroéquipements, Elevage, Environnement (D2A2E) : Sylvie MUGNIER (titulaire)  
Département Sciences Humaines et Sociales (DSHS) : Marion DRUT (titulaire)

#### Les représentants des élèves ingénieurs en formation initiale :

1<sup>ère</sup> année agronomie : Mathilde GARION (titulaire) ; Cédric ROZE (suppléant)  
1<sup>ère</sup> année apprentissage agro-alimentaire : Marion BROGLIN (titulaire), Elsa DEFFAY (suppléante)

#### Les experts invités :

Nadine MOREAU (DEVE) ; Nathalie ROUX (DEVE) ; CHARLET Maryline (DEVE) ; Odile GRANDJEAN (DEVE) ; Delphine CORNOT (DEVE) ; Jean-Michel DROUET (DEVE)

### **Absents excusés :**

Coordinateur de la formation Ingénieur par apprentissage : Sébastien DUPONT  
Coordonnatrice de la Formation Continue Ingénieur : Claire MASSON  
1<sup>ère</sup> année agroalimentaire : Jonathan CHENOT (titulaire) ; Sinda OUESLATI (suppléante)  
2<sup>ème</sup> année agroalimentaire : Chams-Eddine BOUAZIZ (titulaire) ; Elisa IRIBARREN  
2<sup>ème</sup> année agronomie : Nabam MISSAMOU (titulaire) ; Ariane ANTONI-GAUTIER (suppléante)  
3<sup>ème</sup> année agronomie : Daria RENAULT (suppléante) ; Nicolas BOULARD (titulaire)  
3<sup>ème</sup> année agro-alimentaire : Chloé POUJOL (titulaire), Cindie MAITRE (suppléante)  
2<sup>ème</sup> année apprentissage agro-alimentaire : Manon BLAESIUS (titulaire), Maxence REMAUD (suppléant)  
3<sup>ème</sup> année apprentissage agro-alimentaire : Juliette BRULEY (titulaire), Eloise PRETCEILLE (suppléante)

Le représentant des élèves ingénieurs en formation continue : Sébastien GUYONVERNIER (titulaire)

---

## **ORDRE DU JOUR**

Validation du procès-verbal de la commission des études du 17/03/2022

1. Informations générales
2. Demandes de parcours personnalisés de formation : doubles diplômes et INEAT
3. Modification de la maquette de formation ingénieur par apprentissage.
4. International : contrats pédagogiques S9
5. Stage international S8

## Validation du procès-verbal de la commission des études du 17 mars 2022

- Les membres de la commission des études se prononcent sur le PV de la commission du 17 mars 2022
- Pour à l'unanimité
  - Contre
  - Abstention

### 1. Informations générales

Bénédicte MACÉ présente les informations générales. Le calendrier de formation ingénieur sera présenté en CEVE et sa validation aura lieu en commission des enseignants.

Le dossier d'autoévaluation HCERES pour les formations masters est en cours de validation et doit être déposé sur la plateforme pour le 15 juin.

L'année prochaine, aura lieu la phase de demande de ré accréditation avec un dépôt de dossier avant mars 2023.

Dominique CHAMPION et Sylvie MUGNIER se demandent quel est l'avis final de la commission des études sur le calendrier formation ingénieur et si les membres étaient consultés. Elles souhaitent que l'avis de la commission des études soit noté comme réservé. Plusieurs collègues ont formulé des remarques par rapport à ce qui a été proposé. Elles pensent que les choses doivent être clarifiées.

Bénédicte MACÉ répond que les remarques et suggestions des membres de la commission ont été prises en compte pour faire évoluer le projet de calendrier de la formation d'ingénieur 2022-2023. Il est précisé que la présentation par Nathalie CAYOT, lors de la commission des études du 17 mars 2022, avait justement pour objectif de recueillir les remarques et suggestions des membres de la commission. Beaucoup de réunions ont eu lieu sur ce sujet. Les échanges ont permis d'alimenter le débat et des choix ont été faits par la direction.

Éric FERRET ajoute que le projet de calendrier 2022-2023 crée de nouvelles contraintes pour la construction de l'emploi du temps (salles, disponibilité des enseignants...). Il a notamment bien noté des contraintes liées au module filière. Pour plus de souplesse, une des pistes pourrait être d'envisager de positionner la session de rattrapage en septembre (et non plus en mars). Il est d'accord avec Dominique CHAMPION, ce décalage aurait des impacts sur beaucoup de choses. Bénédicte Macé prend note de ces difficultés, une solution autre que des rattrapages en septembre va être recherchée.

Bénédicte MACÉ ajoute que la direction générale de l'Institut Agro demande à ce qu'il n'y ait pas d'examens positionnés durant la semaine du salon de l'agriculture 2023 pour permettre aux étudiants de seaux évènements organisés par l'Institut Agro. Nous sommes en attentes de précisions par la direction générale, des éléments restent encore à mettre en place.

Mathilde GARION se demande comment les élèves de 2A vont faire pour obtenir un accord pour un départ en EXEAT ou en ERASMUS, si la session de rattrapage du S7 est déplacée en septembre.

Sabine PETIT répond qu'il faut valider à la première session.

Dominique CHAMPION ne voit pas l'urgence des modifications envisagées pour le calendrier de la rentrée ; nous ne sommes pas prêts d'où la proposition d'émettre un avis réservé. La réserve vient du fait que ce décalage de 15 jours n'est pas favorable pour les étudiants.

Bénédicte MACÉ explique que la demande ne vient pas de l'Institut Agro. La commande était la validation d'un calendrier ingénieur comme pour les Masters en CEVE. Alléger le mois de septembre et faire en sorte qu'il n'y ait pas à valider des autorisations de soutenance au mois d'août.

Cédric ROZE et Mathilde GARION demandent pourquoi impacter l'emploi du temps de 600 personnes pour permettre à 40 personnes de se rendre au salon de l'agriculture, voyage qui n'est pas pris en charge. Pourquoi impacter l'emploi du temps pour 50 personnes maximum ?

Bénédicte MACÉ rappelle l'obligation de ne pas mettre d'examens sur cette semaine. Elle ajoute qu'elle fera remonter les remarques.

## 2. Demandes de parcours personnalisés de formation : doubles diplômes et INEAT

### ➤ Doubles-diplômes

- Master Agroécologie

12 candidatures

Avis très favorable

LAVEAU	Auriane	I FI SE AG	Master Agroécologie
NOERHINGER	Adèle	I FI SE AG	Master Agroécologie
PERONNET	Pierre	I FI SE AG	Master Agroécologie
RAVIOL	Léa	I FI SE AG	Master Agroécologie

Avis favorable

GEINDRE	Mathilde	I FI SE AG	Master Agroécologie
JAECK-ROCHETTE	Bérénice	I FI SE AG	Master Agroécologie
KLIS	Zacharie	I FI SE AG	Master Agroécologie
LE SPEGAGNE	Camille	I FI SE AG	Master Agroécologie
ROUGIER	Elise	I FI SE AG	Master Agroécologie
TOSCA	Giulia	I FI SE AG	Master Agroécologie

Avis favorable sous réserve

AUGEREAU	Anaïs	I FI SE AG	Master Agroécologie
DUBOUX	Mathias	I FI SE AG	Master Agroécologie

- DNO

5 candidats

Avis très favorable

CORDIER	Helena	I FI SE AA 2020-2023	DNO
---------	--------	----------------------	-----

Avis favorable

THEURIET	Victor	I FI SE AA 2020-2023	DNO
----------	--------	----------------------	-----

Avis favorable sous réserve

GASSMANN	Victor	I FI SE AA 2020-2023	DNO
MALAVELLE	Louis	I FI SE AG 2020-2023	DNO
BRANGER	Pierre	I FI SE AA 2020-2023	DNO

- GETIA

4 candidatures

Avis favorable

LESCURE	Nathan	I FI SE AG 2020-2023	GETIA
THUEIL	Elise	I FI SE AG 2020-2023	GETIA
POUPEL	Marie	I FI SE AG 2020-2023	GETIA

Avis favorable sous réserve

YALCOUYE	Abdou Karim	I FI SE AG 2020-2023	GETIA
----------	-------------	----------------------	-------

- MAE

17 candidats pour 20 places

Avis très favorable

LOOF	Justine	I FI SE AG 2020-2023	MAE
OBEID	Hala	I FI SE AA 2020-2023	MAE

Avis favorable

AGOSTINI	Julia	I FI SE AA 2020-2023	MAE
AUFRANC	Quentin	I FI SE AA 2020-2023	MAE
CALMET	Emeline	I FI SE AA 2020-2023	MAE

CLAVEL-COIBRIE	Elsa	I FI SE CECAA 2020-2022	MAE
FERRE	Clément	I FI SE AA 2020-2023	MAE
HAMOT	Clémence	I FI SE CECAA 2020-2022	MAE
LABOUDI	Rayane	I FI SE AA 2020-2023	MAE
MUSCAT	Valentin	I FI SE AG 2020-2023	MAE
NATUCCI-PASQUINO	Marion	I FI SE SABBATIQUE 2020-2022	MAE
POPINEAU	Fanny	I FI SE AA 2020-2023	MAE
ROUCH	Cloé	I FI SE AA 2020-2023	MAE
VINCENZI	Nicolas	I FI SE CECAA 2020-2022	MAE
VINIAL	Noé	I FI SE AG 2020-2023	MAE
SPIELMANN	Jeanne	I FI SE CECAA 2020-2022	MAE

Avis favorable sous réserve

FARR	Tara	I FI SE CECAA 2020-2022	MAE
------	------	-------------------------	-----

- MP<sup>2</sup>/ P2FOOD

4 candidatures pour la mention MP<sup>2</sup>

Avis favorable

DELORME	Julie	I FI SE AA 2020-2023	MP <sup>2</sup>
DOUSSEAUD	Emma	I FI SE AA 2020-2023	MP <sup>2</sup>
MOLARD	Baptiste	I FI SE AA 2020-2023	MP <sup>2</sup>
SOUDAN	Chloé	I FI SE AA 2020-2023	MP <sup>2</sup>

3 candidatures pour P2food

Avis favorable

BOUTONNET	Claire	I FI SE AA 2020-2023	P2FOOD
LEROY	Fiona	I FI SE AA 2020-2023	P2FOOD

- SEME

12 candidatures

Avis très favorable

BRINGUIER	Orane	I FI SE AG 2020-2023	SEME
COURNAULT	Quentin	I FI SE AG 2020-2023	SEME

Avis favorable

ALAUZEN	Pauline	I FI SE AG 2020-2023	SEME
BRUNET	Florian	I FI SE AG 2020-2023	SEME
COCULA	Christophe	I FI SE AG 2020-2023	SEME
COLLET	Lena	I FI SE AG 2020-2023	SEME
DESBOIS	Thibault	I FI SE AG 2020-2023	SEME
FAUVERNIER	Adrien	I FI SE AG 2020-2023	SEME
FLORIN	Charlotte	I FI SE AG 2020-2023	SEME
GANDET	Mathis	I FI SE AG 2020-2023	SEME
MOULIN	Yanis	I FI SE AG 2020-2023	SEME

Avis favorable sous réserve

JEANNEROT	Samuel	I FI SE AG 2020-2023	SEME
-----------	--------	----------------------	------

➤ Demandes de césures

Césure - 2 semestres (2022-2023)

VENET	Alison	1A AG	CESURE
RECOUVREUR	Chloé	2A AG	CESURE

Césure - 2 semestres (Semestre 6 2021-2022 et Semestre automne 2022-2023)

GALLET	Pauline	1A AA	CESURE
--------	---------	-------	--------

- Les membres de la commission des études se prononcent les trois demandes de césure  
 Pour à l'unanimité  
 Contre  
 Abstention

➤ Demandes d'INEAT

Sabine PETIT rappelle le principe des INEAT : des élèves ingénieurs d'écoles partenaires réalisent leur dernière année de formation à Institut Agro Dijon au sein d'une des dominantes d'approfondissement.

Les établissements d'origines et les responsables de dominante ont donné un avis favorable à ces demandes. Avec l'entrée d'AgroSup Dijon dans l'Institut Agro, un accord a été conclu avec les 3 écoles pour favoriser en priorité les échanges entre les écoles internes. Les dossiers sont instruits et systématiquement transmis, ils sont étudiés par l'école d'accueil qui évalue la qualité des dossiers en fonction de ses critères d'admission. Il y a une limite liée aux capacités d'accueil.

Par ailleurs, les 3 élèves qui souhaitent intégrer STEA veulent également faire un double-diplôme GETIA. 7 dossiers ont été déposés :

**- Dominante STEA :**

NAVARRO Mathis (AgroParis Tech)

LOIRET Pierre (ENSAIA)

VANSUYT Léa (VetAgro)

**- Dominante CCV**

DE LESQUEN Alixende (ISARA LYON)

GELIN Camille (ISARA LYON)

**- Dominante Nutrisensas**

BROCHARD Maelys (Institut Agro Rennes Angers)

LERNOULD Charlotte (Institut Agro Rennes Angers)

**- Dominante AGIR**

PELUCHON Margot (Institut Agro Rennes Angers)

- Les membres de la commission des études se prononcent les 7 demandes de dossiers INEAT  
Pour à l'unanimité  
Contre  
Abstention

### **3. Modification de la maquette de formation ingénieur par apprentissage.**

Sabine PETIT rappelle qu'en réponse à une demande de la CTI, le parcours FISA a été revu afin de modifier la mobilité internationale au S8. La CTI a en effet indiqué que le temps de mobilité à l'international doit être positionné sur du temps entreprise et non sur du temps école pour une durée de trois mois minimum. Pour ce faire, la maquette et le calendrier ont été modifiés afin de transformer 12 semaines « entreprise » en 12 semaines mobilité internationale. Cela impose des changements d'organisation des périodes écoles/entreprise sur le S7 et le S8 et des « bascules » de modules du S7 vers le S8.

Le module *initiation à la recherche* de 245 heures (réalisé sous un format projet tutoré au sein d'une université partenaire) est devenu un module de 140 heures (4 semaines) sur le S8 et réalisé à l'Institut Agro Dijon.

Elisa DUFFAY fait remarquer que la période à l'international impose une longue période « hors entreprise » pour les apprentis. Elle suggère de réduire d'une à deux semaines le temps entreprise au mois de mai et de remettre une semaine en juin pour recommencer par l'entreprise. Cela aura des contraintes quant à l'organisation des projets et missions conduits par les apprentis dans leur entreprise.

Sabine PETIT fera remonter la remarque auprès des coordonnateurs FISA.

Sabine PETIT précise que cette évolution donne plus de liberté quant au choix de l'organisme d'accueil : il n'y a plus d'obligation d'aller dans un laboratoire de recherche, il sera en effet possible de réaliser la mobilité au sein d'une filiale de l'entreprise, chez un fournisseur, une entreprise d'un autre secteur d'activité

que l'employeur actuel...). Il pourrait être intéressant de réfléchir à comment intégrer la mobilité internationale dans les projets conduits par les apprentis dans leur entreprise. C'est un travail à co-construire avec l'employeur.

Sabine PETIT détaille le projet du module *initiation à la recherche* mis en place par Stéphane GUYOT en FISA AA, pour remplacer la mobilité académique de 7 semaines. Ce module, en anglais, permettra aux apprentis de découvrir le monde de la recherche, en s'appuyant sur le réseau des laboratoires dijonnais, les plateformes techniques.... Elle précise que cette modification sera mise en place pour les élèves FISA AA qui intègrent l'école à la rentrée de septembre 2022. La version agronomie est en cours de travail par Hédi BEN CHEDLY avec l'objectif, à terme, d'une mutualisation.

#### 4. International : contrats pédagogiques S9

CANDIDATURES ETUDIANTS ENTRANTS EN ECHANGE académique 2022-2023								
Programme d'échange	nom	Prénom	sexe	date de naissance	Pays d'origine	Spécialité/Dominante	semestre d'études	avis responsable(s) dominante
<b>2A</b>								
BRAFAGRI	Alcântara Dos Santos	Camila Aiala	F	07/01/1994	BRESIL (UFRB)	Agronomie	S1+S2	
BRAFAGRI	De Oliveira Melo	Felipe	M	12/11/1994	BRESIL (UFRB)	Agronomie	S1+S2	
BRAFAGRI	Pereira Gomes de Jesus	Alessandro	M	27/01/1999	BRESIL (UFRB)	Agronomie	S1+S2	
<b>3A</b>								
ERASMUS + MIC	De Sousa Sobral	João Vitor	M	21/07/1998	BRESIL (UFRN)	Agroalimentaire/BioMiFA	S1 + S2	favorable
ERASMUS + MIC	De Brito Carvalho	Amanda Kivia	F	02/06/1998	BRESIL (UFRN)	Agroalimentaire/SUFFICIENT *	S1	favorable
ERASMUS +	Knöchelmann	Anne	F	02/06/1999	Allemagne (KIEL)	Agroalimentaire/SUFFICIENT *	S1	favorable
ERASMUS + MIC	Miranda Dantas	Stephany Eloiza	F	11/01/1999	BRESIL (UFRN)	Agroalimentaire/Foodpack	S1	favorable
ERASMUS + MIC	Nascimento da Silva	Talita	F	06/10/1995	BRESIL (UFRN)	Agroalimentaire/Foodpack	S1	favorable
ERASMUS + MIC	Pereira de Macedo	Thiago	M	14/03/2000	BRESIL (UFRN)	Agroalimentaire/PROC'IDE	S1	favorable **
ERASMUS + MIC	Rocha Neves da Costa	Larissa	F	07/05/1992	BRESIL (UFRN)	Agroalimentaire/NutriSensAS	S1	favorable

Etudiants nommés en attente de positionnement					
BRAFAGRI	Bueno Krauchuki	Renata	F		BRESIL (UFSC)
BRAFAGRI	Henrique de Oliveira	Gleison			BRESIL (UFSC)

\* semestre tout en anglais

\*\* si effectif inférieur à 24 étudiants

En réponse à la question posée par Dominique CHAMPION (constat d'une mobilité entrante d'étudiants non européens) sur les mobilités sortantes, Hélène COCHÉ explique qu'il est difficile pour nos élèves d'aller au Brésil. Elle prend l'exemple de l'université de Bahia pour laquelle des financements existent pour accueillir les étudiants mais pas d'argent pour envoyer nos élèves. Le constat est fait d'un problème de réciprocité dans le cadre des mobilités ERASMUS : beaucoup de nos élèves partent en Europe mais peu d'étudiants d'université européennes réalisent une mobilité au sein de notre école. Nos accords doivent être résignés à l'échelle de l'Institut Agro (et non plus de l'école de Dijon uniquement).

Éric FERRET fait un point sur la répartition dans les dominantes d'approfondissement.

Sylvie MUGNIER demande à ce que les élèves qui partent en EXEAT international soient rajoutés dans les listes de dominante pour qu'ils soient pris en charge dès le S9 pour la partie préparation au mémoire. Elle insiste sur ce point pour que les élèves aient les infos sur les attendus du stage de fin d'études.

Bénédicte MACÉ rappelle qu'il est précisé dans le règlement de scolarité ingénieurs qu'une dominante qui a moins de 8 élèves deux années de suite ne peut pas ouvrir.

## **5. Stage international S8**

*(Voir document en annexe 1)*

Bénédicte MACÉ explique le contexte de la création du groupe de travail sur le stage à l'international, à savoir, le suivi du S8, la charge de travail des étudiants en début de dominante et l'objectif à terme que le S8 soit validé avant l'entrée en S9.

Sabine PETIT ajoute que lors des discussions sur le calendrier 2022-2023, les responsables de dominantes ont fait remarquer qu'au commencement de la dominante, les élèves sont encore très mobilisés par la rédaction de leur rapport de stage et la préparation de la soutenance de stage. Par ailleurs, certains étudiants sont en demande d'un encadrement renforcé tout au long du stage, d'où l'idée de mettre en place des jalons pour accompagner l'étudiant et d'impliquer d'avantage le maître de stage dans l'évaluation de l'étudiant et pas uniquement en fin de stage.

Sylvie MUGNIER intervient pour dire que cette proposition équivaut à rajouter du travail d'évaluation et que les collègues ne seront pas d'accord pour le faire. Les enseignants ont tous des pratiques différentes et assurent déjà cet encadrement, même si ce n'est pas formalisé au travers de jalons pré-définis.

Bénédicte MACÉ explique que la question de savoir comment évaluer le S8 et comment répartir des crédits ECTS sur le S8 et le S9 se pose. Ces jalons permettraient d'avoir des critères pour le faire.

Cédric ROZE pense que cela fige les choses car le rapport de stage se construit et s'améliore dans le temps avec l'appui du maître de stage. Il est difficile de juger le travail à partir du 1<sup>er</sup> mois.

Bénédicte MACÉ ajoute que des questions légitimes ont conduit à ces réflexions, par exemple des responsables de dominantes s'interrogent sur l'état d'esprit des élèves au début de la dominante. Elle demande si tous les élèves peuvent avoir terminé leur rapport sur le S8 pour pouvoir rendre au 12 septembre.

Sylvie MUGNIER répond que cela dépend des élèves.

Cédric ROZE ajoute que cela pénalise les personnes qui travaillent au dernier moment. De plus, ce calendrier n'est pas tenable au niveau de l'agronomie (par exemple, la saisonnalité peut contraindre à l'obtention de résultats d'expérimentation fin septembre).

Bénédicte MACÉ explique que mettre des jalons équivaut à commencer à regarder comment travailler sous l'angle approche compétences.

Dominique CHAMPION intervient pour dire qu'elle ne comprend pas cette manière d'imposer des dates. Les enseignants connaissent leur métier et ont leur façon de faire. Elle voit directement avec les élèves concernés pour caler le calendrier qui convient à chacun.

Bénédicte MACÉ précise que cela reste une proposition à discuter ; cela n'est pas acté mais cela répond à la demande de certains élèves et d'enseignants. L'objectif est aussi d'impliquer d'avantage les maîtres de stage et ces jalons y contribuent. C'est une entente entre le stagiaire et le maître de stage.

Sabine PETIT insiste sur le fait que ce dispositif permettrait d'identifier plus tôt les étudiants en difficultés qui aujourd'hui ne sont repérés que début octobre (et donc après le démarrage de la dominante).

Dominique CHAMPION soutient que tout est déjà prévu même en cas de problème : c'est la soutenance avec un rapport écrit qui sera validé ou non.

Bénédicte MACÉ conclut en indiquant que la question sera retravaillée et qu'elle reviendra vers les enseignants sur ce point.

La séance est levée à 16h45.

**PROCHAINE COMMISSION DES ETUDES LE JEUDI 6 octobre 2022.**

# Poursuite des réflexions sur le suivi et l'évaluation du stage international – FISE (AA et AG)

L'INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT

## Réunion de travail du 16 mars 2022 / Christel Landret, Gaëlle Roudaut et Sabine Petit

Suite aux discussions conduites à l'occasion des réunions de travail sur les calendriers de formation ingénieur pour la rentrée 2022, il est apparu intéressant de réfléchir à des évolutions quant aux modalités de suivi et d'évaluation du stage à l'international (semestre 8) (cf CR de Nathalie CAYOT du 1<sup>er</sup> mars 2022).

### Propositions :

- Ajouter des jalons avec livrables intermédiaires (en complément du rapport de stage et de la soutenance orale)
- Intégrer l'ensemble des livrables (intermédiaires et finaux) dans l'évaluation et la note finale du stage
- Associer le maître de stage tout au long du stage avec une évaluation en début de stage (Evaluation 1 pour vérifier l'intégration dans l'équipe et l'implication de l'étudiant) et une évaluation à la fin du stage (Evaluation 2)

Les livrables intermédiaires ont pour objectifs de mobiliser l'étudiant dès le début de son stage à l'écriture de son rapport de stage (construction progressive du rapport) :

- Jalon 1 (1 mois après le début du stage) : Note de cadrage (Livrable 1)
- Jalon 2 (3 mois après le début du stage) : Rapport intermédiaire (Livrable 2)
- Jalon 3 (à la fin du stage) : Rapport de stage V0 (Livrable 3)
- Jalon 4 (Fin septembre/début octobre) : Rapport de stage VF (Livrable 4)

Les livrables 1 et 2 pourraient être évalués selon des critères et niveau d'acquisition de compétences

→ Ces évolutions pourraient être mise en place pour l'année universitaire 2022-2023 (après avis des instances)

**Livrable 1 : Note de cadrage du stage  
(2 pages)**

- Présentation de la structure et du contexte de travail
- Présentation du sujet traité
- Plan de travail (Gantt)
- Démarches (matériels et méthodes)
- Etat des difficultés

10 %

JALON 1

1 mois

**Livrable 2 : Rapport intermédiaire  
(10 pages)**

- Présentation de la structure et du contexte de travail
- Synthèse bibliographique
- Problématisation
- Démarches (matériels et méthodes)
- Résultats attendus (pistes de réflexion)

30 %

JALON 2

3 mois

**Livrable 3 : Rapport de stage V0  
(dont résultats, discussion et conclusion)**

(dont résultats, discussion et conclusion)

JALON 3

Fin du stage  
5 mois

**Livrable 4 : Rapport de stage Version Finale**

20 %

JALON 4

**Livrable 5 : Soutenance**

20 %

JALON 5

Démarrage du stage  
0

fin avril / début mai

fin juin / début juillet

fin juillet / aout

rentrée dominante  
mi-septembre

fin septembre

mi-octobre

10 %

**Evaluation 1 par le maître de stage :**

- Intégration dans l'équipe
- Ponctualité
- Compréhension des consignes
- Curiosité

Envoi d'un message à chaque maître de stage pour vérifier que le stage a bien débuté  
Mailing par le bureau des stages

10 %

**Evaluation 2 par le maître de stage :**

- Capacité d'abstraction / esprit critique
- Capacité à atteindre les objectifs fixés
- Autonomie / prise d'initiative
- Capacité à travailler dans un collectif
- Capacité à prendre en compte les remarques/critiques
- Evaluation d'ensemble

Coefficient pour note finale du stage



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



L'INSTITUT  
**agro** Dijon

L'INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT

MEMBRE DE

UBFC  
UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

agreenium  
Institut agronomique  
vétérinaire & forestier  
de France